Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 58 (1970)

Heft: 5

Rubrik: Chez nous... et à l'étranger

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



PARTICIPATION

DE LA COMMISSION-JEUNESSE

A LA PROPAGANDE

Comme l'avait écrit Mme Chapuis

Comme l'avait écrit Mme Chapuis dans le numéro de mars, un groupe de jeunes, recrutés par la commission-jeunesse de la section vaudoise du suffrage a, les 10 et 11 avril, apporté une contribution souriante et personnelle à la campagne de propagande en faveur du suffrage féminin.
Le projet initial avait subi des modifications successives, et jusqu'au dernier moment, nous n'étions sûrs derien : ni du nombre des participants, ni d'obtenir les autorisations nécessaires. Une seule et unique chose était sûre dès le début : il fallait faire que chose, et nous n'avions pas l'in-

que chose, et nous n'avions pas l'in-tention de changer d'avis.

que chose, et nous n'avions pas l'intention de changer d'avis.

Les sketches prévus, demandant trop de temps (et de génie I), ont été abandonnés, et les slogans par hautparleur interdits. Alors... il restait peude chose, mais il ne fallait pas renoncer, même si notre insistance nous a valu d'être traités de « rouleau compresseur ». Finalement, nous sommes partis de Sion avec deux camions décorés d'une grande rose rouge et d'un drapeau valaisan et nous avons sillonné la plus grande partie possible du bascanton; un haut-parleur diffusait tant bien que mal « L'important, c'est la rose » et la Fanfare du Gai Printemps, et sur le pont des camions, jeunes femmes et jeunes filles distribuaient des sourires et des roses; les jeunes gens des voltures pavoisées qui suivaient distribuaient des tracts aux passants.

vaient distribuaient des tracts aux passants.

Toute cette aventure n'alla pas sans incidents, et bien que nous n'ayons guère eu le temps de parler à chacun, nous avons suscité des réflexions, souvent hostilles, mais l'essentiel n'était-ll pas après tout de provoquer des réactions, quelles qu'elles soient?

Il y a, par exemple, ce monsieur, qui fait ses courses accompagné de deux dames, et qui répond à nos sourires par cette phrase: «On est déjà assez embété avec la neige, on n'a pas besoin encore des femmes !». Des femmes géés aussi, qui froncent les sourcils et nous font «non!» d'un commerçant sur le pas de sa porte applaudit; un monsieur d'un certain âge court derrière le camion pour recevoir une rose et des tracts à discussions des celésiastiques nous sourient, un commerçant sur le pas de sa porte applaudit; un monsieur d'un certain âge court derrière le camion pour recevoir une rose et des tracts à discussions des roses !».

A la fin de ces deux journées, nous criet sourneient à force de bruit et de routes sinueuses, et les participants se sont retrouvés à Sion autour d'une fondue et d'un verre de fendant bien mérités.

Valais : Les causes de notre éclatante victoire

(Suite de la page 3)

la création de bourses permet-tant à nos jeunes gens de fréquenter les universités et d'apporter dans leurs villages des idées nou-

démarches de l'Association les pour le suffrage féminin auprès des chefs de partis et des auto-

l'attitude bienveillante du Conseil d'Etat à notre égard et les excellentes relations établies entre nos autorités et la présidente du comité cantonal ; la motion Couchepin et le Mes-

sage du Conseil d'Etat sur l'introduction du droit de vote pour les

l'unanimité du Grand Conseil; surtout l'opposition formelle du Conseil des Etats à la signature de Les résultats du scrutin ayant paru dans la presse, je me contenterai de donner quelques détails

Le district de St-Maurice vient en tête avec 76,32 % de oui. Sion atteint le chiffre le plus élevé des villes, avec une majorité acceptante de 82,40 %.

Mais c'est dans les villages du Haut-Valais qu'on trouve les résultats les plus stupéfiants.

A Ausserbin, Biel, Niederwald, Steinhaus, tous quatre du district de Conches, et Bister, de Rarogne oriental, les scrutateurs ne trouoriental, les scrutateurs ne trou-vèrent qu'un seul non dans l'urne! Niederwald bat tous les records avec 96 % de oui, suivi de près par Venthône (Sierre), 95,37 %; Bellwald, 95 %; Biel, 95 %, tous deux de Conches.



lafemmevalaisanne

la Convention européenne des Droits de l'Homme. C'est ce der-nier événement qui devait faire toucher du doigt le caractère in-solite de certains articles de notre Constitution. Les citoyens consta-tèrent avec stupeur que la Suisse ne pouvait entrer normalement dans le concert des nations;

ET DANS L'IMMÉDIAT

la presse ouverte à toutes les opinions; la création d'un comité prestigieux dans lequel entrèrent tous les chefs de partis et des hommes politiques en vue :

les déclarations des hautes au-torités;

l'appui des partis;

l'excellente organisation de la

l'excellente organisation de la campagne; enfin, par dessus tout, l'Intelligence et le robuste bon sens du peuple valaisan qui tenait à donner la preuve de sa maturité politique. A des journalistes qui s'interrogeaient trois jours avant la votation du 12 avril, je répondais que Sion aurait une majorité acceptante d'au moins 70 %. Ce chiffre fut largement dépassé.

Dans plusieurs villages, toujours du Haut-Valais, la majorité accep-tante atteint près de 90 %.

Comment exprimer notre grati-tude aux électeurs valaisans? Aucun terme ne saurait traduire notre satisfaction. Nous dirons simple ment bravo et merci!

Renée de Sepibus.

mérités.
Les résultats du lendemain ont effacé nos doutes et nous ont prouvé que les voitures n'avaient pas « chauffé » en vain, et que cela avait valu la peine de se geler sur un camion pour que quelques voix de plus fassent que soient reconnus, vraiment de grand cœur, les droits civiques de la femme valaisanne. Il reste maintenant à ces femmes, et aux jeunes surtout, à prouver qu'elles sauront faire usage de ces droits à toute occasion.

Elizabeth Margot-Neu.

aux pionniers Reconnaissance

Désireuses de témoigner leur Désireuses de témoigner leur reconnaissance à l'égard des pionniers de 1924 et 1930, décédés avant la victoire finale, les anciennes du suffrages féminin organisèrent une manifestation en l'honneur de feu Miles Alice Bonvin, de Sion : Marie Carraux, institutrice, puis assistante sociale, de Monthey ; Céllne Mermoud, de Saxon ; le docteur Eugène de Coçatrix. déle docteur Eugène de Cocatrix, député au Grand Conseil, de Saint-Maurice ; MM. Maurice Mangisch, docteur en droit, professeur de droit à Sion ; Paul de Rivaz, dépu-té au Grand Conseil, puis juge de

commune, de Sion.

Une cérémonie religieuse eut lieu en l'église St-Théodule de Sion. M. l'abbé Dubuis rappela le souvenir des disparus qui œuvrèrent pour la cause féministe. Le chœur Haenni assura l'exécution

es chants.

Nombreuses furent les nouvelles électrices (l'église était pleine) qui voulurent manifester par leur pré-sence leur gratitude envers les pionniers qui ont tant fait pour le succès de leur cause mais qui succès de leur cause mais qui n'ont pu recueillir le fruit de leurs

Suffrage féminin:

M. Ludwig von Moos, conseiller fédéral, a recu à la fin du d'avril une délégation féminine demandant une procédure accélérée pour l'introduction du suffrage féminin sur le plan fédéral. M. von Moos a déclaré que les sept conseillers fédéraux mettront tout en œuvre pour que cela puisse se faire.

Pourrons-nous participer aux élections nationales qui auront lieu à à la fin d'octobre 1971? Il y a maintenant bien des chances. Le 5 mai, la commission du Conseil national — à l'unanimité moins une abstention — a approuvé le projet du Conseil fédéral accordant aux femmes les droits politiques sur le plan fédéral. Cette affaire figurera donc à l'ordre du jour de la session de juin du Conseil national. Le Conseil des Etats en débattra en septembre. Si tout va bien, la votation populaire pourrait avoir lieu à la fin de février et il restera suffisamment de temps pour dresser les listes électorales, travail qui prendra six mois.

Association Suisse pour le suffrage féminin

59e Assemblée des délégués 30 et 31 mai 1970 salle des Congrès, à Brunnen

Samedi 30 mai 1970

Dès 14 heures, à l'entrée de la salle, distribution des bulletins de vote, des cartes de participants et de ban-

quet. 14 h. 45, Assemblée des délégués.

1. Appel des délégués ;
2. Nomination des scruta-

trices :

Rapport annuel; Rapport de la trésorière; Rapport des vérificatrices

des comptes;
6. Fixation de la cotisation

b. Fixation de la cotisation annuelle;
 Election complémentaire au comité central;
 Election des vérificatrices des comptes;
 Rapport sur l'initiative du canton de Schwytz;

10. Divers.
Repas du soir libre.
20 h. 30, débat public:
Egalité dans l'éducation des
jeunes filles, sous la présidence de M. Alphonse Mülles Marselles autres de la constitue de la constitue en la constitue ler-Marzohl, conseiller natio-

ler-Marzohl, conseiller natio-nal, Lucerne. Participants: M. E. Egger, professeur, directeur du Cen-tre l'information en matière d'enseignement et d'éduca-tion, à Genève; Mme Ger-trude Heinzelmann, juriste, Zurich; M. Charles Hummel, secrétaire général de la Com-mission nationale suisse de mission nationale suisse de l'UNESCO, Berne; M. Théo-phile Wiget, secrétaire général du Département de l'Instruction publique, Schwytz.

Dimanche 31 mai 1970

9 h. 15, **séance privée** pour es délégués et membres. 12 h. 30, **Banquet au Park**-

Hotel Ellerbad.

ALLEMAGNE

MAIN-D'ŒUVRE FÉMININE A TEMPS PARTIEL

Une Allemande sur six travailleuses occupe un emploi à temps partiel. Une enquête en 1966 montrait qu'il y avait au total 205 000 femmes et 27 000 hommes, le plus souvent des retraités, qui travail-

laient à temps partiel. Les femmes qui travaillent ainsi sont en général âgées de 30 à 45

Les jeunes filles accueillies dans le mouvement séparatiste

L'approbation de l'ouverture faite par le Bélier aux jeunes filles séparatistes, assortie de l'affiliation à l'A.F.D.J. (Association iféminine pour la défense du Jura) a constitué le principal événement de la récente association à Delémont. Plus de 100 femmes de tous âges ont sjégé durant plus de trois heures. A l'ordre du jour de ces assises féminines divers rapports d'activité, les nominations statutaires, une conférence de Roland Béguelin, secrétaire général du R.J., et le vote d'une résolution.

raire general du n.J., et le roce d'annésolution.

Réd. — On s'étonne quelque peu qu'il ait fallu tant de temps pour admettre les femmes (et encore ne s'agit-il que des jeunes filles de 16 à 25 ans l) dans un mouvement dont les idées touchent une population entière, et non seulement la population masculine.

On s'étonne aussi de ce retard lorsqu'on sait que le Jura est la partie la plus féministe du canton de Berne Quinze communes seulement sur 145 n'ont pas encore introduit le suffrage féminint, tandis que dans l'ancien canton, ce sont la majorité des communes qui sont encore dans ce cas.

Dans l'industrie suisse les femmes gagnent en moyenne 30% de moins que les hommes

En 1968, sur 876 967 personnes occupées dans les entreprises in-dustrielles de Suisse, 29 % étaient La proportion varie selon les

branches les femmes représentent les trois quarts du personnel de l'habillement, 60,1 % de l'Industrie du tabac, 51,3 % du textile, soit plus de la moitié. 49,4 % et 47,9 % dans l'industrie horiogère et du dans l'industrie horlogère et du cuir. Notons que leur proportion est très inférieure à la moyenne dans l'industrie des métaux et des machines (14,7 % et 16,4 %).

La statistique de l'industrie tient compte non seulement des personnes occupées dans la production, mais aussi des personnes occupées dans l'administration.

En Sulsse, d'autre part, la dif-

En Suisse, d'autre part, la dif-férence entre le salaire masculin et le salaire féminin atteint en moyenne 30 %.